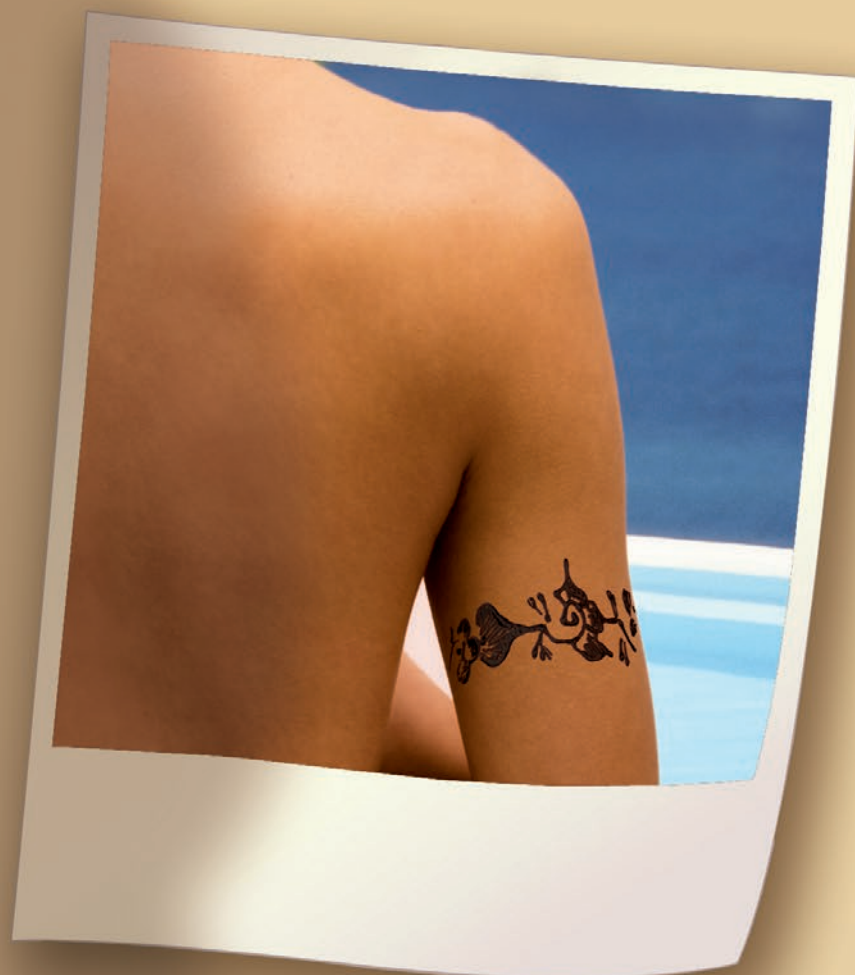


The ANSM logo, with 'ansm' in a stylized font where the 's' is green and the other letters are purple.

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé



Tatouages éphémères noirs à base de henné

**ATTENTION
DANGER**

Tenté par un tatouage éphémère noir à base de henné ?

Sachez qu'il peut être à l'origine de réactions allergiques graves.

Cette couleur noire est obtenue avec un colorant qui provoque des réactions allergiques au niveau de la peau. Elles surviennent quelques heures voire plusieurs semaines après la réalisation du tatouage.

La sensibilisation est **définitive et irréversible** : ces réactions allergiques peuvent récidiver au contact de teintures pour cheveux, de vêtements ou d'objets en caoutchouc contenant ce colorant.

En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Pour toute
information :
www.ansm.sante.fr